



Ordonnance de télécom CRTC 2012-627

Version PDF

Ottawa, le 14 novembre 2012

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Brooke Telecom Co-operative Ltd.	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-B6-201213785	le 1 ^{er} novembre 2012

Secrétaire général